

## Les rus du Val d'Aoste au Moyen Âge

Fiche **QUESTIONS SUR...** n° 13.03.Q10

février 2023

**Mots clés : Italie - Val d'Aoste - rus - agriculture irriguée de montagne**

Les rus du Val d'Aoste, estimés à une centaine environ, sont des canaux d'amenée de l'eau, d'une longueur pouvant atteindre 20 kilomètres, et destinés à répartir l'eau pour divers besoins économiques : irrigation agricole (prés et pâturages), scieries, moulins. Le ru fonctionne généralement de mai et à fin septembre.

Longtemps à ciel ouvert, les rus sont maintenant de plus en plus souvent canalisés sous tuyaux, et leur tracé d'origine peut être modifié. Ces créations médiévales et modernes ont été à l'origine d'une morphologie agraire de moyenne et haute montagne caractéristique de l'agriculture irriguée.

### La nécessité de l'irrigation

Les rus valdôtains sont les équivalents des canaux du Piémont, du Briançonnais, du Queyras, des *bisses* ou *suonen* du Valais suisse, et des *waale* du Haut Adige (Val Venosa du Winschgau).

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, le Val d'Aoste est une région relativement sèche, en raison de la barrière montagneuse qui la cerne de toutes parts. Au sein de l'unité régionale, c'est la partie centrale qui est la plus marquée par la sécheresse (635 mm de pluie par an à Aoste, en moyenne entre 1994 et 2002). L'irrigation est donc nécessaire en fin de printemps et durant l'été. On la trouve de préférence sur les adrets<sup>1</sup> – exposés au soleil et où la neige fond plus vite – que sur les envers dirigés vers le Nord. Dans les vallées d'orientation nord-sud, on considère que l'adret est le versant exposé au soleil couchant, et l'envers le versant face au soleil levant.

Sur le plan économique, le Val d'Aoste est une région pastorale (bovins, fromage *fontina*) plus qu'agricole, qui nécessite beaucoup de fourrage. Les cultures traditionnelles sont le seigle, la vigne, la pomme de terre, la pomme et les châtaignes. L'eau de montagne, souvent trop froide pour l'agriculture irriguée, convient en revanche à l'entretien de prairies d'élevage, et à leur disposition selon les étages climatiques et biogéographiques des pentes.

C'est une région de petites exploitations (moyenne : 17 hectares, mais de nombreuses très petites exploitations font moins de 2 hectares). La situation économique du Val d'Aoste fait que l'irrigation sert principalement à l'arrosage des prairies de fauche.

Aujourd'hui, les rus deviennent le support du tourisme de randonnée, car ils offrent des itinéraires particulièrement adaptés. Mais ils ne sont pas encore correctement inventoriés, malgré des initiatives allant en ce sens<sup>2</sup>, et leur exploitation n'est pas aussi avancée que ce qu'on observe dans le cas des *bisses* du Valais suisse. Ces canaux ont également une importance écologique : ce sont de vrais micro-écosystèmes, grâce à l'eau transportée qui s'infiltré dans le terrain. Ils favorisent ainsi la croissance d'arbres ou buissons, et ils offrent un abri à de nombreuses espèces animales. Une fois évaluées leurs diverses potentialités, ils pourraient entrer dans la liste des *Systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial* (SIPAM).

### Des créations médiévales

Les premières mentions de rus valdôtains se situent à la fin du XII<sup>e</sup> s. Le plus ancien ru mentionné en Val d'Aoste, le Ru de Rumeyran, apparaît une charte de 1186. Dans un document de 1191, par lequel le comte Thomas I<sup>er</sup> de Savoie octroie des franchises à la ville d'Aoste, est mentionné un *rivus ville* qui forme, au

<sup>1</sup> Versant tourné vers le sud, le mot venant du latin *ad directum solis*

<sup>2</sup> Filipponi 2003

Nord et à l'Ouest de la ville, l'une des limites de la zone des franchises. Il est probable qu'il s'agissait déjà d'un ru d'irrigation. Le Ru de Joux est créé aux alentours de 1250, et le Ru de Jovençan en 1252 par l'évêque et les seigneurs d'Aymavilles. Les rus ne sont pas uniquement des réalisations des paysans et de leurs consortheries. Par leur implantation, les rus réclament des ouvrages d'art comme le pont-aqueduc du Ru du Prévôt à Porossan (ou Grand Arvou), le plus spectaculaire de tous, et les arcs de soutènement du Ru de

Marcillier dans la colline d'Antey. Il faut donc faire appel à des maçons spécialisés, à des *aqueductores*, comme ce Jean de Châtillon, envoyé par le comte à Rivoli en 1318. Une communauté villageoise était réputée pour la qualité de son travail de maçonnerie, celle d'Issime, et on faisait appel à ses ouvriers dans l'ensemble du Val d'Aoste, et même au-delà. La maçonnerie réclamait des travaux connexes : construction de fours à chaux ; abattage des arbres pour fournir du combustible ; carrières de pierre. La protection des travaux du ru était assurée par le boisement, c'est-à-dire par la réalisation d'une plantation, ou par l'interdiction de couper les arbres à proximité de



Figure 1 : Les arcs de soutènement du ru à Antey-Saint-André (cliché Elena Tartaglione. Creative Commons)

l'ouvrage d'art. En principe, le seigneur était tenu aux réparations du ru, en raison des redevances qu'il percevait des utilisateurs de l'eau. Mais l'entretien pouvait être réparti selon les utilisateurs, à proportion de la quantité d'eau à laquelle chacun avait droit ; il pouvait faire l'objet de corvées, notamment de pavement du ru, et cela était quelquefois spécifié dans la charte de concession ou d'inféodation comme une nécessité.

### La répartition consortiale

La répartition de l'eau, qui n'est pas une ressource illimitée, était fixée par des règlements de répartition : *divisiones*, *partitiones* ; plus tard nommés *égances*. Les parts des associés sont nommées *postiones*, *partes*. Le règlement de répartition peut être fait par les utilisateurs eux-mêmes (*consortes*), sous l'autorité de prudhommes (*probi homines*) et il doit être reçu par un notaire public (*notarius publicus*).

Le plus ancien règlement portant le nom des usagers ou *consortes* est de 1389. Un des plus intéressants par sa précision est le règlement du Ru de Corthod, datant de 1443, dans lequel on établit la liste des ayants droits, par villages et avec l'indication des jours et heures de leurs prélèvements d'eau. À Ayas, dans l'interfluve entre la Doire Daltée et l'Évançon, le seigneur participe à la consortherie à la fois parce qu'il se réserve un jour et une nuit de prise d'eau pour ses propres terres (le mardi), et parce qu'en cas de vente de la quantité d'eau à laquelle il a droit, il ne peut le faire qu'aux associés. En

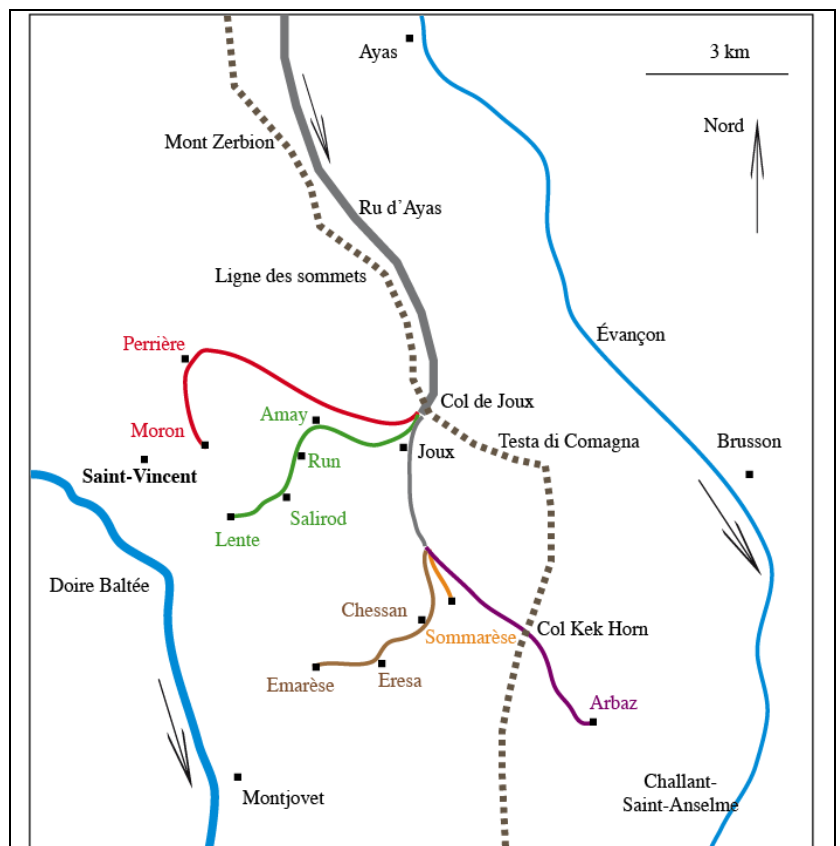


Figure 2 : La répartition de l'eau du Ru d'Ayas entre les villages et hameaux à l'Est de Saint-Vincent. (Source : Gérard Chouquer)

1433, la consortherie compte 88 associés d'une douzaine de villages et hameaux voisins, desservis par trois digitations terminales du canal ou Ru d'Ayas.

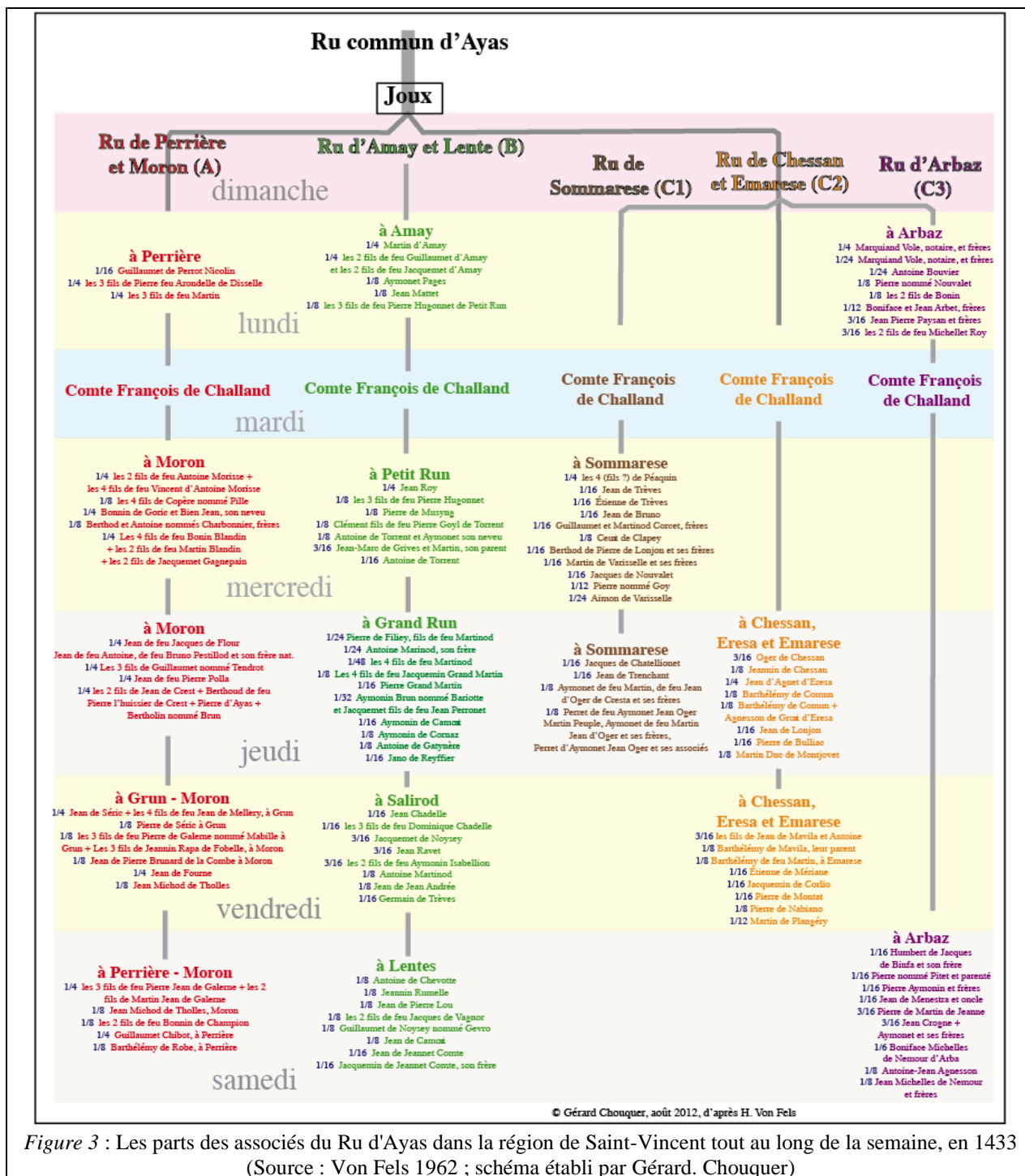


Figure 3 : Les parts des associés du Ru d'Ayas dans la région de Saint-Vincent tout au long de la semaine, en 1433 (Source : Von Fels 1962 ; schéma établi par Gérard. Chouquer)

## La morphologie agraire

La morphologie agraire est tributaire de la situation géographique (épaulement, versant ou fond de vallée) et de l'activité économique. Pour les pâturages irrigués, elle se caractérise par la présence de plages de parcelles irriguées, formant des ensembles plus ou moins développés, selon la pente. Ce sont des prés de fauche, bénéficiant de l'irrigation de versant le long du ru, disposés en grappes successives. La Figure 4, en page 4, en donne un exemple, à l'une des extrémités du Ru d'Ayas, le Ru d'Amay et de Lente ou Lenty, à l'Est du territoire de la commune de Saint-Vincent. Certaines des missions présentes sur *Google Earth* – prises avec lumière assez oblique – mettent bien en évidence les microreliefs des fossés séparant les micro-parcelles de prés de fauche.

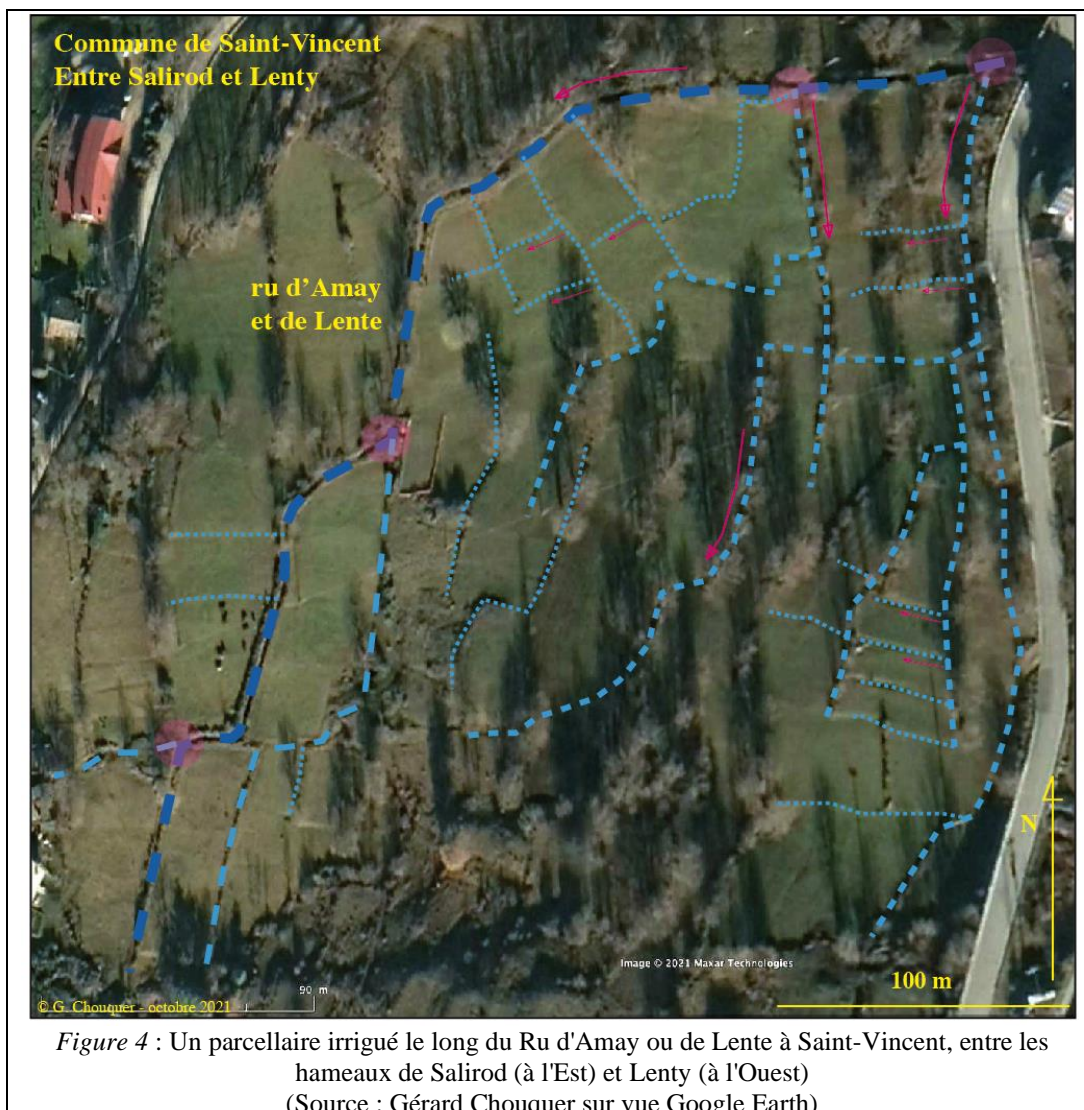


Figure 4 : Un parcellaire irrigué le long du Ru d'Amay ou de Lente à Saint-Vincent, entre les hameaux de Salirod (à l'Est) et Lenty (à l'Ouest)  
(Source : Gérard Chouquer sur vue Google Earth)

Gérard CHOUQUER, membre de l'Académie d'Agriculture de France

### Ce qu'il faut retenir :

Participant des nombreux ensembles d'agricultures irriguées que l'on trouve dans les massifs montagneux européens (Alpes, Pyrénées, Massif central, par exemple), les rus du Val d'Aoste sont des créations médiévales qui répartissent l'eau entre des ayants droits formant communauté.

Ils sont à l'origine d'une morphologie agraire encore perceptible. Mais leur survie est compromise par les nouveaux usages de la montagne : hydroélectricité, randonnée, tourisme.

### Pour en savoir plus :

- Gérard CHOUQUER : *Les rus du Val d'Aoste. Droit et morphologie agraire*, septembre 2021, 17 p. ; <https://manoma.hypotheses.org>
- Claudio FILIPPONI : *Les canaux d'irrigation alpins. Proposition pour un inventaire des rus en vallée d'Aoste*, IGUL, Lausanne 2003, 164 p. <http://filipponi.info/sito/memoire/Memoire.pdf>
- Ezio Emerico GERBORE : *Les rus de la vallée d'Aoste au Moyen Age*, <http://doc.rero.ch/lm.php?url=1000.43.19.1/I-N177-1995-020.pdf>
- Hans Richard VON FELS : *Les rus de la Vallée d'Aoste: le canal d'Ayas*, in *Annales Valaisannes*, 1962, p. 377-392. Disponible sur Internet